

Prairies multi espèces

Adaptation et utilisations en région PACA pour répondre aux enjeux d'autonomie alimentaire et de résilience au changement climatique des élevages

GO PEI Prairies Sud

Financier



Partenaires



Objectifs

- **Acquérir des références locales** et récentes sur l'implantation et la production des prairies multi-espèces en conditions méditerranéennes dans les exploitations d'élevages et dans les exploitations productrices de fourrages de vente
- **Faire émerger et accompagner des groupes d'agriculteurs** en favorisant les échanges entre pairs et en intégrant l'ensemble de la chaîne de développement et d'enseignement agricole
- **Améliorer les connaissances et les compétences des conseillers** des organisations professionnelles agricoles sur les prairies multi-espèces et plus généralement les productions fourragères cultivées

Définition

- Une **prairie temporaire**, de pérennité variable, semées avec au moins **3 espèces** de **2 familles** différentes, le plus souvent des **graminées** et des **légumineuses**
- Autres appellations : prairie à flore variée, mélange fourrager, ...
- Prairies multi-espèces « **simples** » :
De **3 à 4 espèces** : 1 à 2 graminées + 1 à 2 légumineuses
- Prairie multi-espèce « **plus complexe** » :
De **5 à 8 espèces**, ou plus



Et une multitude de combinaisons possibles : espèces, variétés, doses de semis

Différent d'une **association** = 2 espèces : 1 graminée + 1 légumineuse

Structure du projet

Groupes d'éleveurs

Suivis légers et démonstratifs



Autres
AGRICULTEURS
du territoire:
visites,
demos...

Arvalis
Cirad
Semenciers et
distributeurs

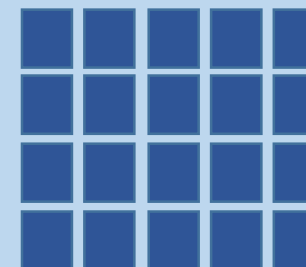
Chambres d'agriculture

Animent les groupes d'éleveurs
Accompagnent la mise en place
en fermes
Réalisent les mesures

Lycées agricoles

Carmeiane et les Emeyères

Suivis expérimentaux, avec répétitions, mesures plus précises



Institut de l'Élevage

Accompagne les essais en lycées
Propose des protocoles en lycées
et en fermes
Réalise le traitement des données

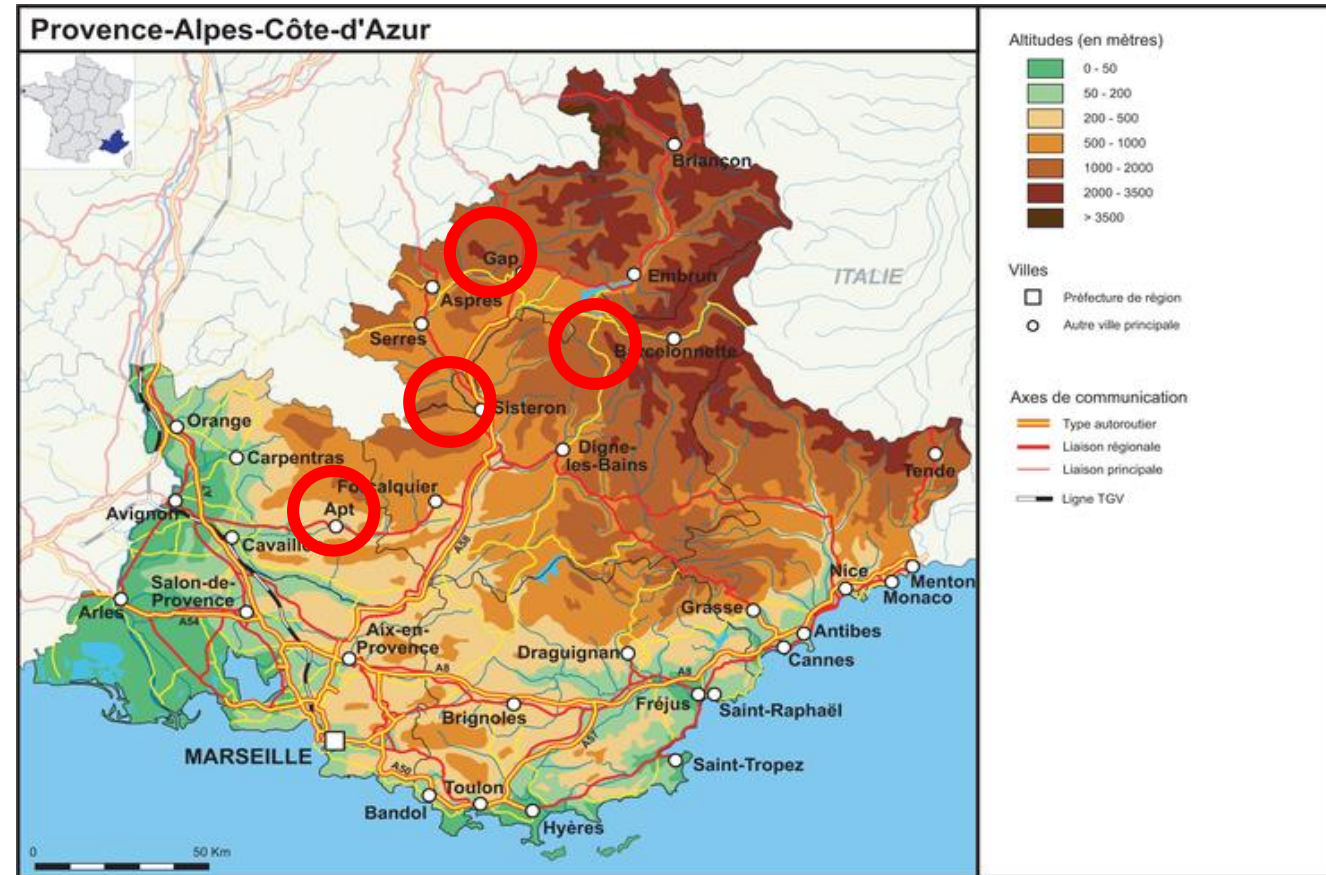
Maison Régionale de l'Élevage

Coordonne le projet

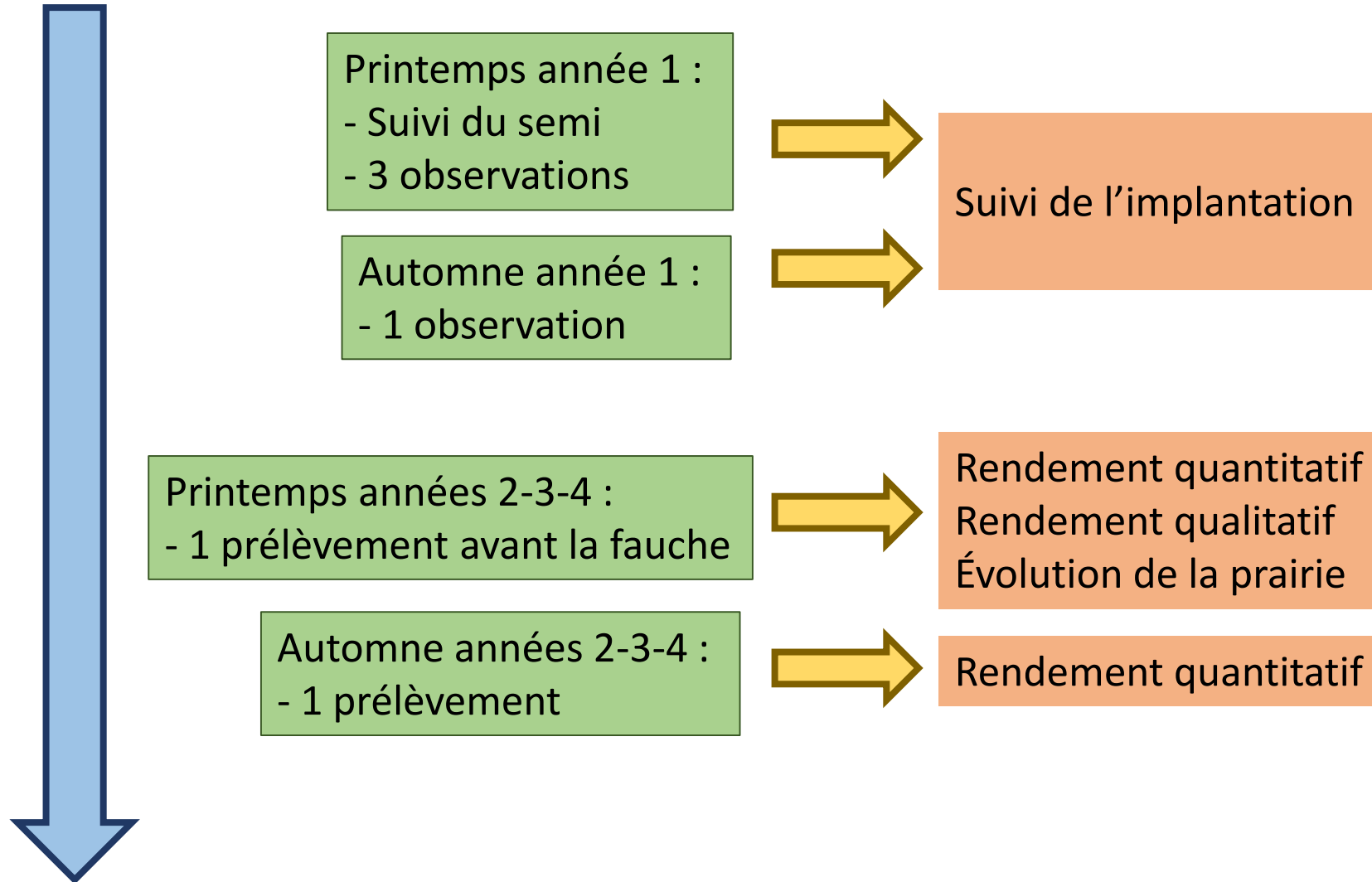


Les groupes d'agriculteurs

- 4** groupes d'agriculteurs répartis :
1 HA – 1 AHP – 1 AHP/HA – 1 Vaucluse.
- 6** agriculteurs/groupe
- 2** mélanges différents PME/groupe
- 1 ou 2** mélange(s) par éleveur + témoin
- 1000** m² /mélange



Suivis en élevages



Objectifs de la réunion

- Connaissance du groupe
- Mise en commun des objectifs de chacun vis-à-vis des mélanges testés
- Définition d'une stratégie collective (quelles espèces semer pour quels objectifs)
- Présentation de mélanges par les semenciers et distributeurs
- Priorisation et premier choix parmi les mélanges présentés



Après la réunion

Coordination entre les 4 groupes → équilibre entre semenciers

Règles du jeu

Agriculteurs

- Engagement dans la durée
- Participation régulière et assidue aux échanges
- Conduites et itinéraires techniques similaires à l'intérieur des groupes
- Choix réalisés collectivement et respectés par chacun
- Information du technicien aux étapes clés
- Enregistrement minimal des pratiques (date de fauche, dates d'entrée/sortie des animaux,...)

Chambres d'agriculture

- Accompagnement dans la mise en place
- Réalisation des mesures
- Information et retours réguliers sur les résultats

Travail de groupe

- Contextes pédoclimatiques
 - Type de sol
 - Contraintes climatiques (arrêt de végétation)
- Objectifs vis-à-vis de la prairie multi espèce implantée
 - Utilisation
 - Pérennité
- Proposition d'espèces
 - Fonction de production
 - Fonction de qualité / moteur azoté
 - Fonction d'engazonnement

Mise en commun

- Groupe 1
- Groupe 2

Présentation des mélanges

Discussion

Priorisation

- Par éleveur
 - 3 gommettes de choix (possibilité de mettre plusieurs gommettes sur un mélange)
 - 1 gommette « veto » : doit être argumentée

Contraintes collectives

- 1000m² minimum par mélange
- Au moins 1 fauche par an (pas de 100% pâturage)
- Pas de prairie sur prairie
- Terrain propre
- Pas de semoir à engrais
- Semis sous couvert possible mais max 130kg d'orge ou 90kg d'avoine
- Fertilisation :
 - fumier : max 15t pour les ovins et 25t pour les bovins
 - Azote minéral : pas systématique, max 50U si semis sous couvert
 - P: s'il n'y a pas de fumier, max 60U
- Irrigation : parcelles au sec à privilégier

Merci de votre attention

